



# Politique linguistique 2024-2025



Révision juin 2024

## **Déclaration de la philosophie**

À l'école St-Noël, l'apprentissage des langues occupe une place centrale comme prescrit par le MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). En effet, nous croyons que la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines, telles que les mathématiques, les sciences, l'univers social, l'éthique et culture religieuse, éducation physique, arts plastiques, etc. Elle permet à l'élève d'exprimer sa compréhension du monde et d'entrer en relation avec d'autres personnes de partout dans le monde. Nous avons aussi le souci d'intégrer les aptitudes du profil de la communauté de l'IB à travers les langues.

## **Langue d'enseignement**

La langue d'enseignement à l'école St-Noël est le français. Le régime pédagogique prévoit neuf heures d'enseignement pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. Aussi, les élèves du préscolaire (4 ans et 5 ans) vivent plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Le soutien linguistique de la langue d'enseignement est une préoccupation majeure au sein de notre école et s'inspire de la politique linguistique du Centre de services scolaire des Appalaches. Voici les applications concrètes convenues par l'équipe d'enseignants et la direction pédagogique de l'école :

- Services d'orthopédagogie en soutien à l'apprentissage
- Évaluations en orthophonie et soutien à l'enseignant ou à l'élève selon le cas
- Formation continue et participation à des congrès pour les enseignants en enseignement de la langue par le biais du comité de perfectionnement
- Objectifs ciblés au projet éducatif en vue de la réussite de tous
- Achats réguliers de ressources pour la bibliothèque de chaque classe et pour le centre de documentation en langue d'enseignement, langue seconde et autres langues de nos élèves
- Lecture quotidienne dans la classe et intégrée aux devoirs et aux leçons à la maison
- Deux semaines du français vécues annuellement (activités et valorisation de notre langue)
- Application du Projet lecture en 1<sup>re</sup> année
- Soutien régulier de conseillers pédagogiques pour les enseignants

La qualité de la langue est continuellement valorisée et évaluée chez nos élèves via les activités et projets intégrés aux modules de recherche.

## **Langues additionnelles**

Pour la plupart des élèves québécois, l'apprentissage de l'anglais donne l'opportunité de communiquer avec des gens d'autres cultures. À l'école Saint-Noël, nous avons fait le choix d'offrir cet enseignement dès le préscolaire 5 ans, à raison d'une demi-heure par semaine. Le temps alloué à l'enseignement de l'anglais pour nos élèves est d'une heure au premier cycle, de

90 minutes au 2<sup>e</sup> cycle, 2 heures en 5<sup>e</sup> année et de 369 heures en 6<sup>e</sup> année par le biais d'un programme d'anglais intensif. Le modèle d'anglais intensif choisi dans notre école est le 5 mois/5 mois.

Au préscolaire et au premier cycle du primaire, l'emphase est mise sur la familiarisation à l'anglais oral par l'utilisation et l'exploitation de textes authentiques. À partir de 8 ans, aux deuxième et troisième cycles du primaire, l'emphase est mise sur la communication orale et sur une introduction à la lecture et à l'écriture.

Par ailleurs, pour répondre à la demande des parents et au besoin des élèves en anglais et en espagnol, nous avons mis en place des projets particuliers. Pour l'ensemble des élèves de l'école, lorsque des ressources humaines sont disponibles, il y a des activités parascolaires offertes en anglais et en espagnol à raison d'une heure par semaine sur l'heure du midi. La sensibilisation à l'espagnol est justifiée par la grande popularité de cette langue dans le monde des affaires et du voyage. De plus, cette langue est vivante et très valorisante pour l'apprenant, car étant une langue latine, elle est relativement facile à apprendre.

### **Élèves allophones**

À l'école Saint-Noël, nous accueillons depuis quelques années un nombre variable et en constante augmentation d'élèves allophones. Afin de bien accompagner ces élèves, nous bénéficions d'un service d'intégration linguistique scolaire et social offert dans notre centre de services scolaire. Ces élèves sont pris en charge pendant les premières journées par une personne-ressource qui s'assure de leur compréhension de la routine de classe. Au préscolaire, le programme national répond bien aux besoins d'intégration et d'apprentissage de ces enfants donc ils sont intégrés en classe à temps complet. Pour ce qui est des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, selon leur degré d'aisance en français, le centre de services prévoit différents modèles de services auxquels nos élèves ont accès. Les services sont ajustés au fur et à mesure que les élèves développent une aisance en français.

### **L'importance de la langue maternelle de l'élève**

Nous savons que toutes nouvelles connaissances et compétences se développent à partir de connaissances et compétences antérieures. Donc, une bonne maîtrise de la langue maternelle par l'élève lui permettra d'atteindre une plus grande maîtrise des autres langues apprises. Pour cette raison, nous encourageons les familles à utiliser leur langue maternelle orale et écrite à la maison, qu'elle soit la langue d'enseignement ou non.

La littératie, étant la capacité de saisir le sens d'une variété de textes et de les analyser de façon critique pour ensuite être en mesure de s'exprimer de diverses manières, avec différentes intentions et selon le contexte, doit être travaillée dans toutes les langues accessibles à l'élève afin de lui permettre de développer son jugement critique.

Lorsque nécessaire, nous dirigeons les familles vers l'organisme ICI, qui offre des services aux familles issues des communautés ethnoculturelles nouvellement arrivées dans notre milieu.

### **Langage mathématique, scientifique et technologique**

L'enseignement d'un langage précis et approprié aux situations d'apprentissage mathématiques, scientifiques et technologiques permet à l'élève de renforcer, en les nommant, les apprentissages de processus et de concepts qu'il a réalisés. Un souci est présent chez tous les enseignants afin de développer l'habitude chez les élèves de s'exprimer avec le vocabulaire adapté à son discours. L'évaluation de ces compétences doit être décrite dans le bulletin.

## **Droits, responsabilités et bonnes pratiques**

### **Direction**

- S'assure de la diffusion et de l'application de la politique linguistique;
- Met en œuvre et supervise la politique linguistique dans l'école;
- Détermine les moyens qui permettent la poursuite des objectifs de cette politique;
- Propose à sa communauté d'enseignement du perfectionnement en lien avec l'enseignement de la langue;
- Veille à ce que les élèves ayant des besoins spécifiques en matière de développement linguistique reçoivent un soutien approprié à leurs besoins;
- S'assure que l'école dispose des ressources nécessaires pour soutenir le développement linguistique des élèves.

### **Enseignants**

- Ont du temps pour collaborer efficacement afin d'atteindre les objectifs de la politique;
- Ont des mesures de soutien appropriées afin d'optimiser la différenciation pédagogique dans sa langue d'enseignement;
- Ont des formations continues sur la langue d'enseignement.
- Interviennent de façon efficace afin de remédier aux difficultés en communication orale, lecture et en écriture de leurs élèves;
- Intègrent une dimension culturelle dans leur enseignement;
- Adaptent leur matériel afin de répondre aux besoins langagiers spécifiques de leurs élèves;
- Font preuve d'ouverture d'esprit et accueillent avec bienveillance les élèves allophones.

## **Orthopédagogue, orthophonistes, etc.**

- Ont du temps pour collaborer efficacement afin d'atteindre les objectifs de la politique;
- Ont des mesures de soutien appropriées afin d'optimiser la rééducation des élèves qu'ils côtoient;
- Ont accès à des ressources pédagogiques et matérielles adaptées afin d'intervenir efficacement auprès des élèves.
- Participent à l'élaboration d'un plan d'action ou plan d'intervention individualisé pour les élèves ayant des besoins en matière de développement linguistique ;
- Évaluent les besoins des élèves en difficulté d'apprentissage ainsi que ceux ayant des difficultés du développement linguistique avec des outils et méthodes appropriées;
- Interviennent de façon efficace afin de remédier aux difficultés en lecture et en écriture des élèves;
- Supportent l'enseignant dans l'adaptation du matériel pour répondre aux besoins spécifiques des élèves qu'ils rééduquent;
- Maintiennent des dossiers précis sur les progrès des élèves et assurent la confidentialité de ceux-ci.

## **Élèves**

- Reçoivent un enseignement de qualité dans la langue d'enseignement et la langue seconde offertes à l'école;
- Ont plusieurs occasions pour développer leurs compétences en communication orale, lecture et en écriture;
- Ont accès à des activités culturelles qui enrichissent la langue;
- Participent activement aux activités d'apprentissage linguistique et culturel de l'école.
- Profitent de toutes les occasions pour développer leurs compétences en lecture et en écriture;
- S'engagent activement dans leur propre apprentissage en participant aux activités linguistiques et culturelles en classe et en faisant preuve d'effort;
- Respectent la diversité linguistique et culturelle au sein de l'école.

## **Parents**

- Ont accès et prennent connaissance de la politique linguistique;
- Sont informés du développement des compétences linguistiques de leur enfant;
- Ont le soutien nécessaire si leur langue maternelle les empêche de communiquer avec l'école;
- Accompagnent leur enfant dans le développement de ses compétences linguistiques en démontrant de l'intérêt envers les ressources fournies par l'école;
- Communiquent avec les enseignants et la direction de l'école, en partageant des informations pertinentes sur le développement linguistique de leur enfant.

## **Coordonnatrice**

- S'assure d'une philosophie et d'une vision communes au développement des langues en respect des principes d'évaluation du MEQ et du PP;
- S'assure de faire une révision de la politique linguistique annuellement avec la direction pédagogique;
- Au besoin, offre de la mise à jour.

## **Ressources**

Le matériel nécessaire à l'enseignement des langues est disponible pour tous les niveaux et classes : manuels scolaires, documentaires, romans, dictionnaires (selon le niveau des élèves) papiers ou en ligne, etc.

Tous nos élèves ont accès à une bibliothèque dans laquelle on retrouve plusieurs types de livres (documentaires, romans, albums, bandes dessinées, revues, etc.) en français, anglais et espagnol. Ces installations donnent aux élèves une grande variété de livres leur permettant d'augmenter leur compétence en lecture ainsi qu'alimenter leurs recherches.

La bibliothécaire de notre centre de services scolaire aide à l'actualisation des bibliothèques et est informée des modules de recherche qui se vivent dans notre école afin de nous proposer des nouveautés pouvant soutenir les recherches des élèves. Elle accompagne nos enseignants dans l'utilisation de plateformes en ligne (Biblius, Sora, Epic, BNAQ, etc.) permettant ainsi aux élèves d'avoir accès à une plus grande variété de lectures.

Dans notre communauté, nous avons accès à une bibliothèque municipale mobile, à notre demande, des bibliothécaires de la bibliothèque municipale peuvent nous livrer des livres selon nos besoins. Ceci permet de bonifier l'offre aux élèves.

Pour ce qui est des ressources technologiques, l'école s'est équipée de façon à rendre plus accessible la technologie au quotidien. Chaque classe possède son propre tableau interactif et nos enseignants sont équipés d'un portable et d'une tablette.

Dans notre établissement de la 8<sup>e</sup> avenue, les élèves de préscolaire à la 4<sup>e</sup> année ont accès à un chariot de 30 iPad et 30 portables par étage. Donc 60 iPad et 60 portables pour cet établissement. De plus, selon leurs besoins particuliers un iPad ou un portable peut être attribué à certains élèves.

Pour leur part, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du côté de PTM ont accès à un local informatique équipé d'un tableau blanc interactif ainsi que de 25 ordinateurs fixes. De plus, ils ont accès à une flotte de 30 iPad également.

## **Participation des parents**

- Les parents sont encouragés à participer au développement langagier de leur enfant des multiples façons, dont les suivantes :
- Lecture en famille afin de développer le goût de la lecture et discussion sur la compréhension des lectures;
- Discussions à la maison afin de renforcer l'expression orale dans la langue maternelle de l'élève;
- Activités en ligne en utilisant des applications ou sites web recommandés pour pratiquer les langues à la maison;
- Participation aux rencontres parents-enseignants pour comprendre la progression de leur enfant et des moyens d'améliorer leurs compétences linguistiques;
- Participation aux événements scolaires et communautaires incluant les projets linguistiques et culturels de l'école et de la communauté.

Pour élaborer cette politique linguistique, nous nous sommes inspirés des documents suivants :

- Section « Langue » du centre de ressources pédagogiques en ligne de Mon IB
- Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, IB
- Élaboration d'une politique linguistique, IB
- Programme de formation de l'école québécoise
- Politique linguistique du Centre de services scolaire des Appalaches
- Politique linguistique, École de l'Harmonie Monseigneur-Robert, 2022-2023